

ques pas des soldats, leur envoyait des balles meurtrières.

Le capt. Roussford, un brave officier anglais, exprimait, un jour, dans un dîner public donné en son honneur par des citoyens de Saint-Hyacinthe, l'impression que l'habileté des patriotes avait faite sur lui à Saint-Denis.

Il était à la tête des soldats retranchés derrière la grange de madame St. Germain.

Ayant vu tomber un officier, l'un de ses amis, il voulut courir à son secours; mais, comme il lui fallait s'exposer, il eut la bonne pensée de faire une expérience: il mit sa casquette à la pointe de son épée, et la présenta un instant en dehors de la grange; quand il la retira, elle avait déjà une demi-douzaine de trous de balles.

Le colonel Gore enrageait de se voir arrêté par des *paissans*, comme il les appelait; il y avait quatre ou cinq heures que la bataille durait, ses troupes étaient décimées, ses munitions s'épuisaient, et cependant le feu des patriotes était toujours aussi vif, aussi sûr. Voulant en finir, il donna ordre au brave capitaine Markman de tourner la position des patriotes. C'était important: si l'attaque eût réussi, les patriotes se seraient trouvés entourés. Mais, pour exécuter ce mouvement, il fallait passer à la portée des fusils des Canadiens retranchés dans un magasin et les bâtisses environnantes.

Par trois fois Markman et ses hommes s'élançèrent au pas de course, par trois fois ils furent obligés de reculer; ils tombaient drus comme mouches.

Ils allaient réussir à passer, dans une dernière charge désespérée, lorsque le brave capitaine tomba, blessé sérieusement, à bas de son cheval; ses hommes le relevèrent et retraitèrent, l'emportant dans leurs bras. Ils avaient à peine rejoint leurs camarades derrière la grange et les piles de bois, qu'ils étaient attaqués avec fureur par de nouveaux combattants.

C'étaient les patriotes de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Contrecoeur qui arrivaient, au nombre de cent environ, au secours de leurs frères de Saint-Denis. Ils avaient traversé de Saint-Antoine à Saint-Denis en chantant; les troupes les ayant aperçus, tirèrent sur eux avec fureur. Le traversier Roberge conduisait la principale embarcation, un bac, où s'étaient massés une vingtaine de patriotes. Un boulet de canon emporta un morceau de son bac et brisa la pelle de l'aviron qu'il avait à la main. Roberge ne bougea pas: "Couchez-vous," dit-il aux patriotes, et, debout, impassible, il continua à ramer comme si rien n'était.

Encouragés par l'arrivée de ce renfort, les patriotes redoublèrent d'ardeur, et ceux qui n'avaient pas de fusils se jetèrent comme une trombe sur les habits rouges. Attaquées de tous côtés, épuisées par la faim, les troupes lâchèrent pied et reprirent le chemin de Sorel, poursuivies par les patriotes qui leur enlevèrent leur canon et trois ou quatre prisonniers, avec lesquels ils revinrent en triomphe à Saint-Denis, à travers une population remplie d'enthousiasme.

Ils avaient perdu, dans cette journée, un brave, un jeune homme de 17 ans, François Lamoureux, de Saint-Ours, qui, dans son ardeur, s'était trop rapproché des troupes. Un soldat lui avait envoyé, en se retournant, une balle dans la poitrine.

Il était tard, le soir du 23 novembre 1837, quand les braves de Saint-Denis se décidèrent à se séparer et à se reposer; ils ne paraissaient se lasser de se raconter les incidents de la journée, et de se féliciter de la victoire qu'ils avaient remportée. La nouvelle que les patriotes avaient battu les troupes courut comme une trainée de poudre en feu, des rives du Richelieu à celles de Saint-Laurent, faisant jaillir partout des éclairs de joie, des sentiments d'orgueil et d'espoir patriotiques. Après l'affaire du chemin de Chambly, la victoire de Saint-Denis, c'était d'un bon augure, l'insurrection ne pouvait mieux débiter.

Les vainqueurs de Saint-Denis n'oublièrent pas, dans l'exaltation du triomphe, les braves qui avaient succombé dans la journée. Ils constatèrent que douze de

leurs camarades avaient été tués; voici leurs noms:

Chs. St. Germain,
Pierre Minet,
Jos. Dudevair,
J. B. Patenaude,
Eusèbe Phaneuf,
François Lamoureux, de Saint-Denis:
L. Bourgeois,
Benjamin Durocher (père du Dr. Durocher, de Montréal).
Honoré Boutillier,
A. Lusignan (grand-père de M. Alphonse Lusignan, avocat),
F. Mandeville, de Saint-Antoine;
C. O. Perreault, Montréal.

Quatre avaient été blessés sévèrement. Du côté des Anglais, il y eut une trentaine de tués et autant de blessés, dont huit furent faits prisonniers. Ces malheureux étaient bien convaincus, après ce qui leur avait été dit, qu'ils allaient être massacrés sans pitié par leurs vainqueurs; aussi, ils furent agréablement surpris de voir tout le monde, hommes et femmes, rivaliser à les entourer de soins. Transportés chez les demoiselles Darnicourt, ces nobles filles, aidées de quelques amies, les traitèrent avec une délicatesse et un dévouement qui les émuèrent profondément.

Lorsque, huit jours après, les vaincus du 23 novembre revinrent à Saint-Denis pour venger leur défaite par le pillage et l'incendie, les demoiselles Darnicourt s'adressèrent au colonel Gore pour le prier d'épargner le village. Mais déjà les soldats et les volontaires avaient commencé à mettre partout le feu, s'acharnant spécialement aux maisons et bâtisses théâtres et témoins de leur défaite. Cruelle et mesquine vengeance qui ajoutait l'odieux de la barbarie à l'humiliation de la défaite! Cependant, ces sauvages eurent assez de cœur pour reconnaître un peu ce que les demoiselles Darnicourt avaient fait pour leurs blessés, en épargnant leur maison, celle de leur voisine, mademoiselle Chalfou, et une grange qui renfermait toute la récolte de la veuve de l'infortunée St. Germain.

C'est à peu près tout ce qui reste encore aujourd'hui du village de Saint-Denis tel qu'il était en 1837; la vieille grange autour de laquelle on s'est battu, est là encore pour attester, par les déchirures et les trous que les balles lui ont faits, ce qui s'est passé.

Il est d'autres témoins qu'on aime mieux y voir, des témoins vivants: ce sont les survivants de cette journée mémorable, vieillards à l'âme fortement trempée, dont plusieurs seraient capables encore de faire le coup de feu pour la liberté de leur pays; reliques d'une époque où le patriotisme faisait commettre ce que plusieurs appellent des folies..... de glorieuses folies, dans tous les cas.

L.-O. DAVID.

P. S.—Inutile de dire que tout ce que j'écris sur 1837-38 sera retouché et complété lorsque j'en ferai un volume. Ceux donc qui remarqueraient des erreurs ou des omissions sont priés de m'en faire part.

L.-O. D.

LA POLITIQUE

La législature de Québec est officiellement convoquée pour le 19 décembre. On croit que l'ouverture de la session ne se fera que pour la forme, et que les Chambres s'ajourneront aussitôt au 7 ou au 12 janvier, après les fêtes.

Le gouvernement aurait résolu de faire commencer la session, à l'avenir, au mois de janvier, au lieu du mois de novembre. On sait que l'opposition avait elle-même suggéré ce changement. Pour cette année, toutefois, on est bien obligé de convoquer les Chambres avant Noël, afin de se conformer à la constitution, qui exige qu'il ne s'écoule pas douze mois entre la dernière séance d'une session et la première séance de la session suivante.

La date de l'ouverture de la session locale avait été fixée d'abord au mois de novembre, afin de permettre à la législature de terminer ses travaux avant la session fédérale, qui commence d'ordinaire au mois de février. Depuis l'abolition du

double-mandat, on considère qu'il n'y a plus les mêmes raisons de se guider sur le parlement fédéral.

Cette fois, les Chambres se réuniront jeudi, le 19 décembre; elles ne siégeront que pour la forme les jours suivants, et prendront congé le 23 pour les vacances de Noël.

Il se fait des conjectures, de côté et d'autre, sur l'époque probable des prochaines élections générales. La constitution laisse au gouvernement quelque latitude sur ce point. Elle lui permet d'exercer une certaine discrétion. La durée du parlement fédéral est de cinq ans et celle du parlement local, de quatre; mais le ministère n'est pas obligé d'attendre l'expiration rigoureuse de ce terme pour ordonner de nouvelles élections. La dissolution des Chambres n'a pas lieu à date fixe, comme aux Etats-Unis.

S'il n'y avait pas eu d'élection extraordinaire en 1874, et si les élections générales avaient suivi le cours régulier qui leur est assigné par l'acte fédéral, les élections des deux parlements ne se seraient pas rencontrées avant vingt ans, c'est-à-dire avant 1887. Mais, par suite de l'appel au peuple de 1873, après l'avènement du ministère Mackenzie, il se trouve que le mandat de la Chambre des Communes et celui de la Chambre d'Assemblée expirent à peu près dans le même temps. La Chambre des Communes date du mois de janvier 1874, et la Chambre d'Assemblée du mois de juin 1875. La première ne peut se prolonger au-delà du mois de février 1879, et la seconde au-delà du mois de juin 1879. Par conséquent, il ne reste plus qu'une session régulière au parlement d'Ottawa, et deux sessions à la législature de Québec. Le gouvernement fédéral peut ordonner les élections en 1878, après la cinquième session, de même qu'il peut attendre jusqu'en 1879. Le gouvernement local ne peut dissoudre la Chambre d'Assemblée avant 1879, surtout s'il inaugure le système des sessions de janvier. Dans les circonstances, les deux ministères pourraient tomber d'accord, si tel était leur bon plaisir, ou s'ils y voyaient leur intérêt, pour fixer les élections fédérales et locales à la même époque, en janvier ou en février 1879, par exemple.

Le bruit a couru, l'été dernier, que M. Mackenzie avait résolu de dissoudre le parlement avant le temps, et d'ordonner des élections extraordinaires. Cette rumeur a ensuite été démentie publiquement par l'hon. M. Laflamme, qui a déclaré, au contraire, que le ministère se proposait de laisser le parlement atteindre la dernière limite de sa durée légale. Le ministre de la Justice aurait même laissé entendre qu'il pourrait y avoir une sixième session avant les élections.

On s'attend à des débats intéressants à Québec et à Ottawa pendant les deux sessions qui approchent. Quelques personnes annoncent même des complications ministérielles dans les deux parlements, par suite des événements qui se sont accomplis depuis la dernière session parlementaire.

A. GÉLINAS.

LE CÉLÈBRE ABBÉ LISZT

En rendant compte, hier (dit l'Italie, publié à Rome) de la cérémonie qui a eu lieu dans l'église de Santa Maria dell'Anima pour fêter la fête de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, nous avons dit que l'abbé Liszt se faisait remarquer entre tous par ses nombreuses décorations. Nous n'avons vu que sa poitrine; si nous avions légèrement soulevé son petit manteau, peut-être aurions-nous aperçu la marque distinctive des chambellans, c'est-à-dire une clef attachée ou brodée sur le côté droit de sa soutane; car il ne faut pas ignorer que l'abbé Liszt est chambellan de plusieurs cours souveraines, entre autres de celle de Saxe-Weimar.

On n'a pas oublié à Rome la première exhibition que fit Liszt de toutes ses décorations: ce fut le jour de Pâques dans la basilique de Saint-Pierre, lors de son premier voyage à Rome, il y a environ une quinzaine d'années. Liszt était en frac et

cravate blanche et suivait le procession. Il fit une grande impression sur le peuple.

Il fréquentait à cette époque les salons de la famille Caetani où se donnaient rendez-vous tout ce que Rome comptait de célébrités artistiques et littéraires, et les salons de la princesse Rospigliosi, née duchesse de Cadore, où l'on faisait tous les soirs la plus large consommation d'esprit. Liszt fut bientôt le lion de la saison.

Lorsque la princesse Rospigliosi réunissait ses intimes et que Liszt promettait d'être du nombre des assistants privilégiés, celle-ci ne manquait jamais d'ajouter en manière de *post-scriptum* aux billets d'invitation: "M. Liszt sera avec nous." Et les intimes accouraient. Liszt ne joue pas volontiers dans les salons pour faire plaisir aux amateurs. Un soir, après avoir assisté à l'Académie de France à un des excellents dîners que donnait M. Schnetz, le directeur, l'ambassadeur de France, M. de Grammont, croyons-nous, qui était au nombre des convives, pria Liszt de se mettre au piano. Celui-ci refusa net. L'ambassadeur ne se déconcerta pas: "M. Liszt, dit-il, au nom de l'empereur, je vous prie de vous mettre au piano."

"Au nom, de l'empereur, je m'incline, répondit le pianiste, et j'obéis."

Mais il jouait rarement plus d'un morceau. Un soir il venait de dîner chez une duchesse qui se crut permis de lui demander la faveur d'un morceau. Il l'exécuta. La duchesse, non satisfaite, en demanda un second: c'était trop pour Liszt, qui fit observer qu'il avait largement payé son dîner.

Le séjour de Liszt à Rome se rattachait à un but qu'il poursuivait très-activement. Il voulait obtenir de Pie IX le divorce de la princesse Caroline de Sayn-Wittgenstein dont il voulait devenir l'époux, lorsqu'un beau jour Liszt disparut sans prendre congé de personne. La noce s'était envolée *seu fumus in auras*, et quelque temps après, les amis du grand pianiste recevaient une carte de visite portant ces mots: *L'abbé Liszt au Vatican*.

Liszt s'était, en effet, installé au Vatican. La place de maître de la chapelle Sixtine était vacante depuis la mort du célèbre Basili; Liszt brigua l'honneur de lui succéder, mais au Vatican on préfère la musique du présent à celle de l'avenir, et les requêtes du pianiste restèrent sans résultat.

Du Vatican il passa au couvent du Rosario au Monte Mario, d'où il descendait le soir en ville et lisait son bréviaire à la clarté d'une lampe qu'il avait fait suspendre à l'intérieur de son coupé.

Aujourd'hui, l'abbé Liszt est l'hôte du cardinal de Hohenlohe, dans la villa d'Este, à Tivoli.

MÉLANGES

LES FÊTES DU SOLEIL AUX ANDRIEUX.—Dans le département des Hautes-Alpes, divers villages et hameaux, notamment les Andrieux et le Villard d'Arcise, par suite de leur position topographique, ne voient pas le soleil pendant près de trois mois.

Aussi le retour de l'astre bienfaisant y fut-il longtemps célébré par des fêtes. Aux Andrieux, la réapparition du soleil donne lieu à une cérémonie bizarre, qu'on nous assure s'y pratiquer encore.

L'astre, que les montagnes dérobent aux regards pendant cent jours, du 2 novembre au 10 février, est salué de la façon singulière suivante, que nous raconte un journal local:

Dès l'aube du 10 février, quatre bergers annoncent la fête au son des fifres et de la corne. Chacun des habitants prépare une omelette; le plus âgé, qui prend ce jour-là le titre de *vénérable*, les réunit tous sur la place du village, où, leur plat d'omelette à la main, ils forment une chaîne et exécutent une farandole autour de lui. Ensuite, précédés de joueurs d'instruments, tous se rendent en cortège sur un pont de pierre situé à l'entrée du village. Là, chacun dépose son omelette sur les parapets du pont et se rend dans une prairie voisine, où la farandole reprend de plus belle jusqu'au moment où les premiers rayons du soleil illuminent la prairie.

Alors, les danses cessent; chacun reprend son omelette et la présente au soleil. Le vénérable, tête nue, tient la sienne haussée entre ses deux mains. Quand le soleil a brillé sur tout le village, après avoir reconduit le vénérable à sa maison, chacun rentre chez soi et l'on mange l'omelette en famille. Naturellement l'omelette est froide, mais on la réchauffe avec quelques verres de vin, si bien que la fête, qui sent son antiquité paternelle de plusieurs lieues, dure toute la journée et même se prolonge dans la soirée.